

—Le comte de Paris n'est pas un catholique de circonstance, mais un homme convaincu et pratiquant. Il pria avec ferveur devant la statue de sainte Anne et devant le maître-autel où se trouve le Saint Sacrement. Il vénéra avec non moins de piété la relique de la bonne sainte Anne, et se déclara édifié et touché de retrouver à l'étranger un monument si remarquable du culte de la grande sainte.

Nous ne saurions terminer ces lignes, sans inviter nos abonnés à prier pour le rétablissement de la monarchie française. La France n'a été la Fille aînée de l'Eglise que sous le sceptre des *rois très-chrétiens*. La monarchie chrétienne re-taurée, la France reprend son rôle, et rend au Pape ce domaine temporel et cette liberté d'action dont les plus illustres de ses rois, les Pepin et les Charlemagne, ont été les confirmateurs et les défenseurs. La branche aînée s'est éteinte : Dieu l'a voulu ainsi, pour châtier, sans doute, les prévarications de la nation oublieuse de ses hautes destinées. Reste la branche cadette, dignement représentée par un homme qui ne le cède en vertus et en talents à aucune des têtes couronnées contemporaines, et qui possède sur eux l'inappréciable privilège d'avoir étudié, à l'école austère de l'exil, loin de la corruption des cours, des intrigues de la politique, et des influences maçonniques, l'art si grand et si difficile de gouverner les hommes selon la justice et la rectitude. Le parti catholique en France, légimistes et orléanistes, semble aujourd'hui se rallier autour de la figure de l'illustre exilé et de son noble fils. Le comte de Paris, une fois à la tête de la nation, et fori de l'appui de l'élément catholique, en même temps le plus sain et le plus fidèle, ne sera-t-il pas forcé, par la conviction, de répudier franchement les principes destructeurs de 1889 ? C'est ce que l'on doit espérer pour le bonheur de la France et de l'Eglise, c'est ce qu'on doit demander à sainte Anne en priant pour la restauration.